

Courriel n°2bis

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Parc éolien de la voie corette

Date : Tue, 27 Sep 2022 07:57:24 +0200 (CEST)

De : <@orange.fr>

Répondre à : <@orange.fr>

Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr <pref-consult-public@somme.gouv.fr>

Bonjour, je suis Mr D'ALESSANDRO MARC requérant contre ce projet et pas du tout envie de rester anonyme !! Expliquez moi comment une société avec 37000 € de capital déclaré peut mettre au panier 50000 € par éolienne pour le démantèlement, ce qui est prévu par la loi ??

Expliquez l'inhumanité qui se dégage pour laisser la débandade d'argent public au profit des promoteurs qui sont souvent étrangers ?

Expliquez moi pourquoi l'éolien est subventionné par milliards alors qu'il ne sert strictement à rien à part favoriser le renclenchement des centrales thermiques et principalement au charbon (voir la cheffe qui commande notre ministère de l'écologie c'est à dire l'Allemagne ! J'espère que vous savez qu'il y a une délégation allemande dans ce ministère pour nous refiler ses éoliennes !)

Expliquez moi pourquoi je devrais vivre avec presque 200 machines infernales qui rendent malades (me dites pas effets " nicebo" quand les cheptels meurent , et vous êtes parfaitement au courant)dans un rayon de 20 kilomètres, le tout décidé par des gens de la VILLE !

JE SUIS CONTRE CE PROJET !

Cordialement D'Alessandro Marco